

RC Connexes

Une innovation signée



- Notre produit à la carte
- Pour les conducteurs de 25 à 75 ans

Les RC Connexes, ce sont des assurances obligatoirement connexes à une RC Auto contractée dans l'un des produits auto commercialisés par Aedes.

LES POINTS FORTS DE RC CONNEXES

Un produit à la carte

Nous proposons une RC Moto, une RC Tracteur, une RC Oldtimer mais aussi une RC Motorhome avec laquelle une omnium complète ou limitée peut être contractée. Une garantie protection juridique peut être ajoutée en option.

Pour les conducteurs de 25 à 75 ans

Sauf pour la RC Moto où l'âge minimum est fixé à 30 ans.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX RISQUES NON COUVERTS ?

- Pas d'assistance panne et accident.
- Pas de garantie omnium sauf en motorhome.
- Pas de motos à caractère sportif.

Pour connaître l'étendue exacte des garanties, référez-vous aux conditions générales disponibles sur www.aedessa.be et que vous pouvez obtenir gratuitement auprès de votre intermédiaire.

Les RC Connexes sont des contrats d'assurance souscrits pour une durée d'un an avec tacite reconduction pour la même durée, sauf si l'une des parties s'y oppose dans les formes légales au moins 3 mois avant la fin du contrat.

Votre courtier :

Ce support publicitaire contient de l'information générale sur les produits d'assurance d'Aedes. Ceux-ci font l'objet d'exclusions, de limitations et de conditions applicables au risque assuré. L'étendue exacte des garanties et leur durée figurent dans les conditions contractuelles. Les conditions générales sont à votre disposition sur www.aedessa.be. Votre courtier pourra vous fournir l'ensemble de l'information ainsi qu'une offre de contrat détaillée comprenant un calcul de prime.

Le droit belge est applicable à nos contrats d'assurances. Toute question ou problème peut être adressé à votre courtier.

En cas de plainte, vous pouvez contacter le service Gestion des Plaintes d'Aedes (fax 081 73 04 87, mail gestiondesplaintes@aedessa.be). Si la solution proposée ne vous donne pas satisfaction, votre plainte peut être soumise à L'Ombudsman des Assurances (Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, tél. 02 547 58 71 - fax 02 547 59 75 - mail info@ombudsman.as - www.ombudsman.as)

Aedes SA

Route des Canons 3, B-5000 Namur - RPM Namur - TVA BE 0460.855.809 - www.aedessa.be

Tél. +32 (0)81 746 846 - Fax. +32 (0)81 730 487

Agent d'assurances inscrit auprès de la F.S.M.A (autorité de contrôle des entreprises d'assurances et des intermédiaires d'assurances - Rue du Congrès 12-14, B-1000 Bruxelles) sous le numéro 065325 A.

Le risque est techniquement assuré par AXA BELGIUM - Place du Trône 1, B-1000 Bruxelles - RPM Bruxelles - TVA BE 0404.483.367 - www.axa.be - Entreprise d'assurance agréée sous le code 0039, sous le contrôle de la Banque nationale de Belgique, Bd. De Berlaimont 14, B-1000 Bruxelles.